

temoins signée savoir Frederic Belivaux & Jean Baptiste Comeau
 Datté dumeme jour. Je Pretre soussigné ai reçu le mutuel consentement
 de Marriage desdites parties & leur ai ensuite donné la Benediction
 nuptiale selon les cérémonies prescrites dansle rituel du diocese de
 Quebec en présence & du Consentement desdits Joseph Boudreau
 & Anne Bastarache pere & mere del'époux de Joseph Babin pere de
 l'epouse ontété temoins Pierre Muice, Francois Gilis, Jean Bourque
 Silvain Pottier & plusieurs autres personnes de cette Paroisse pa-
 rens & amis des epoux dont quelques uns sont soussigné
 Francois Gilis pierre mius pierre Bourque

Sigogne

B. Le huit Octobre mil huit cens neuf Je Pretre sous
 Marie-Sera- signé ai suppilié les ceremonies du Baptême a Marie Seraphie né le deux
 phie de juin dernier du légitime Marriage entre Jean Chrysostome le
 LeBlanc Blanc & Hélène douset de cette Paroisse en presence de la mere del'en-
 74 fant qui m'a déclaré que vu mon absence elle avoit fait Baptiser son
 enfant par Joseph douset pere son voisin & qu'il ny avoit aucun lieu
 de douter que la chose n'eut été bien faite. Le Parain a été Silvain
 Douset oncle del'enfant & la Marraine a été Anne Douset tante
 aussi de cette Paroisse lesquels ont déclaré ne savoir pas écrire Sigogne

M Le onze Octobre mil huit cens neuf Après trois publications de Bans
 François de Marriage faites au Prone de la Messe Paroisse par trois diman-
 Benoni ches consecutifs savoir le 24 Septembre & le premier & le 8 d'Octobre 18, 19
 Maphre & 20 après la Pentecote entre ^{Francois} Benoni Maphre, fils mineur d'Etienne
 & Elizabeth LeBlanc fille majeure de feu amand Le Blanc & de feu
 Elizabeth Muice aussi de cette Paroisse d'autre part sans qu'ils soient ren-
 Elizabeth contré aucune opposition, obstacle ou empêchement quelconque excepté
 LeBlanc celui de consanguinité du 3^e degré du coté de l'epouse & du 4^e du
 12 coté de l'epoux, dont vu la nécessité & les circonstances ^{ensuite de} la permission
 par écrit à moi accordée par — M^{gr} Denault évêque de
 Quebec lors de sa visite en cette Paroisse, confirmée par le premier Man-
 dement de M^{gr} Jos. Oct. Plessis son successeur, Je Pretre soussigné ai
 accordé la dispense aux dites parties, & ai ensuite reçu leur mutuel
 consentement de Marriage de leur ai donné la Benediction nuptiale
 selon les cérémonies & les rites prescrits dans le rituel du diocèse, en
 présence & du consentement du dit Etienne Maphre pere del'epoux
 ont été en outre presence Pierre Muice parain del'epouse & Dominique
 Muice ainsi que plusieurs autres personnes de cette Paroisse parens
 & amis des époux Francois Gilis pierre mius Sigogne